



Nations Unies

Distr.
GENERALE

ASSEMBLEE GENERALE

A/1032
20 octobre 1949
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quatrième session

Point 46 de l'ordre du jour

CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

RAPPORT ANNUEL DU COMITE DE LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU
PERSONNEL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Résolution adoptée par l'Assemblée générale au cours de
sa 231ème séance plénière, le 20 octobre 1949

(Adoptée sur le rapport de la Cinquième Commission (A/1018))

L'Assemblée générale

Prend acte du troisième rapport annuel présenté à l'Assemblée
générale par le Comité de la caisse commune des pensions du personnel
des Nations Unies.
